

Administration générale - sécurité

Les services météorologiques prévoient un épisode pluvieux intense sur le département et le Fenouillèdes en particulier, en cours de semaine. Prenez vos précautions : reportez vos déplacements non urgents, ne laissez pas traîner d'objets à l'extérieur susceptibles de boucher les évacuations pluviales ou les petits ravins d'évacuation. Ceux qui descendent de Montredon et le Ruisseau seront surveillés.



Fêtes et cérémonies : Vœux 2020

En présentant ses vœux aux Carmagnols, Bernard Caillens a annoncé qu'il ne renouvellerait pas sa candidature et remercié tous ceux qui lui ont maintenu sa confiance, ainsi que les élus et le personnel communal. La soirée, empreinte d'une certaine émotion, s'est déroulée dans un ambiance très conviviale à laquelle l'excellent buffet préparé par Christof et son équipe du Café carton a largement contribué.



Urbanisme - travaux : c'est l'hiver

C'est l'hiver avec ses rituels. Après les vœux, les sapins et les décorations lumineuses vont être enlevés. Nos agents techniques Placide et David ont déjà commencé la taille des arbres, avant d'attaquer le grand nettoyage des bassins de la station d'épuration pour préparer la

repousse des roseaux au printemps.



Environnement : Oui au PNR, Non aux éoliennes !

Le jeudi 16 janvier, Monsieur le Maire s'est présenté à Estagel à la permanence tenue par les trois commissaires enquêteurs, dans le cadre de l'enquête publique en cours. Après avoir développé la position du Conseil municipal favorable au PNR, en particulier sur son volet de préservation des paysages remarquables, il a demandé officiellement que le territoire communal soit classé en zone rouge de sensibilité maximale pour les projets éoliens. Les commissaires ont fait preuve d'une grande qualité d'écoute et ont bien pris en compte la demande.



Sécurité : convocation des maires

Par décision du gouvernement, les autorités préfectorales doivent organiser des assises territoriales de la sécurité intérieure. Bernard Caillens, maire, se rendra donc à la réunion convoquée par Monsieur le Sous-préfet de Prades, le mercredi 22 janvier.

